

DEPARTEMENT  
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DE LOZERE

**OBJET :**  
**Budget Annexe**  
**ZAE Valcroze III**  
**Examen et vote**  
**du Budget Primitif**  
**Exercice 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance Publique du 8 avril 2021**

Nombre de Conseillers  
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la  
séance : 22

Date de l'envoi et de  
l'affichage de la  
convocation :  
31 mars 2021

Date de l'affichage à  
la porte de la Mairie  
du compte-rendu de  
la séance :  
22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a  
décidé de se former  
en comité secret :  
Non

Publié le ..... **4 MAI 2021**  
Le Président,



L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1<sup>er</sup> Vice-Président, Didier COUDERC 3<sup>ème</sup> Vice-Président, Philippe MARTIN 4<sup>ème</sup> Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>ent</sup> représentés :** M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Elizabeth MINET-TRENEULE (Laurent SUAU), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

**Etai<sup>t</sup> absent :** M. Claude MEISSONNIER 2<sup>ème</sup> Vice-Président.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Le Conseil Communautaire,

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1,
- **VU** le projet de budget primitif pour le budget annexe « ZAE Valcroze III » présenté par M. Laurent SUAU, Président, pour l'exercice 2021 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

Investissement :	379 082,35 €
Exploitation :	599 946,78 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif pour le budget annexe « ZAE Valcroze III » de l'exercice 2021 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

Pour extrait conforme,  
Mende, le  
Le Président,  
Laurent SUAU

28/04/2021

